

CHBV

CERCLE HIPPIQUE DU BOIS DE VINCENNES



Nogent sur Marne

RAPPORT MORAL

ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2021

(Exercice du 1 octobre 2020 au 30 septembre 2021)

Cercle Hippique du Bois de Vincennes

8, rue de Fontenay

94 130 Nogent-sur-Marne

01 48 73 01 28

contact@chbv.fr

TABLE DES MATIERES

1. Les statistiques de l'exercice.....	3
a. Licences délivrées par le CHBV en 2021.....	3
b. Types de licences.....	4
c. Statistiques fidélité.....	4
2. La cavalerie.....	6
a. La cavalerie club.....	6
b. La cavalerie propriétaire.....	6
c. La cavalerie durant le mois de Novembre (fermeture).....	6
d. Label FFE « Bien-être animal ».....	7
3. Les salariés du CHBV.....	7
a. L'équipe du CHBV.....	7
b. Formation professionnelle.....	7
4. Activités équestres.....	8
a. L'instruction.....	8
b. La compétition.....	9
c. Challenges internes.....	9
d. Les animations.....	10
e. Les stages.....	10
f. Les statistiques.....	10
5. Le Club-house.....	11
6. Les actions locales et départementales.....	11
a. Journées du cheval et du poney et Village des associations.....	11
b. Accueil d'associations.....	11
7. Travaux sur l'exercice.....	12
8. Composition du Comité Directeur.....	12

Nous sommes réunis pour la 73^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du Cercle Hippique du Bois de Vincennes, association « loi 1901 ». Le présent rapport moral et d'activité a pour objectif de retracer les événements et les actions marquants la vie de l'association au cours de l'exercice écoulé allant du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021.

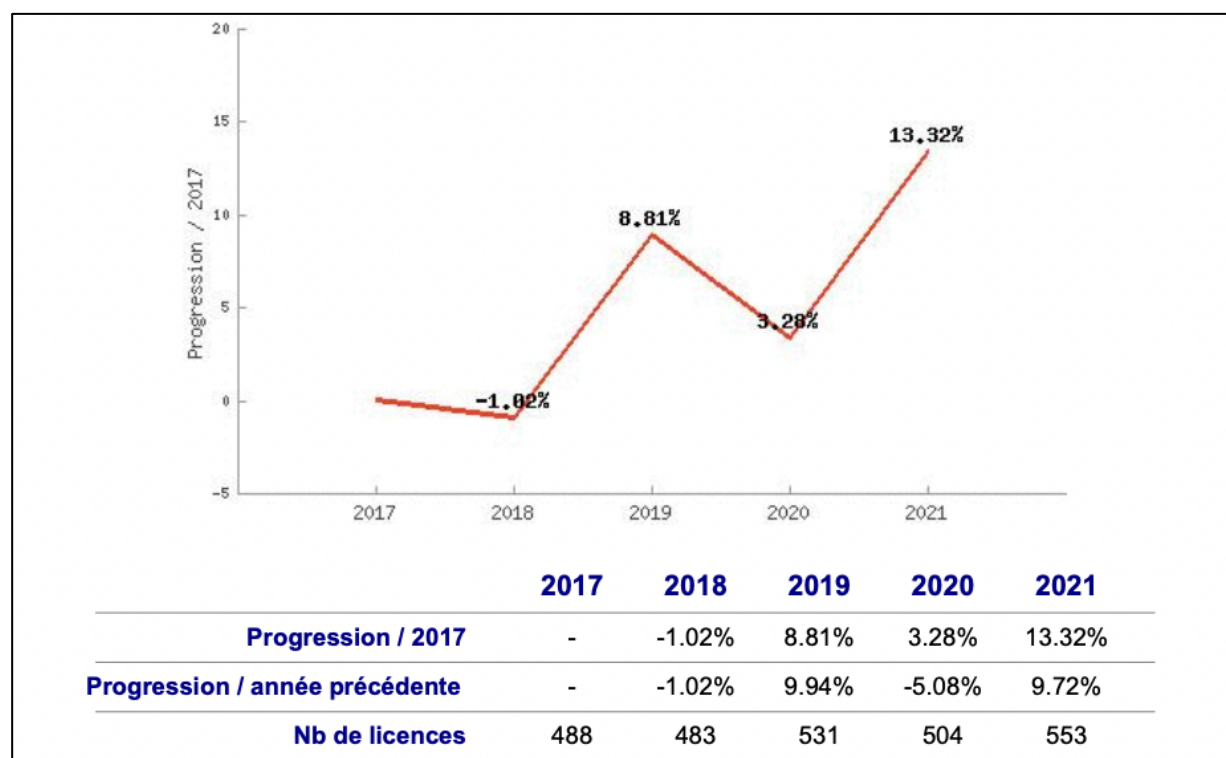
1. Les statistiques de l'exercice

Au 30 septembre 2021, le CHBV a acquis 553 licences 2021 « Pratiquant » contre 504 licences 2020 l'année précédente. Les licences sont délivrées entre le 01/10/2020 et le 30/09/2021 et sont donc le reflet des inscriptions entre juin et septembre 2021, les licences sont saisies le 1^{er} septembre pour la grande majorité (sauf les inscriptions en cours d'année).

a. Licences délivrées par le CHBV en 2021

Le nombre de licences « Pratiquant » 2021 délivrées par l'association est de 553 contre 504 sur l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 9,72%. Malgré le contexte sanitaire qui a pesé sur l'année, les chiffres sont encourageants pour le CHBV, l'équitation maintient son attractivité : c'est le reflet de la volonté de trouver une activité d'extérieur.

À noter que le nombre de licences augmente aussi à l'échelle départementale (+12%), régionale (+10%) et nationale (+10%). Les chiffres du CHBV sont donc cohérents avec la tendance globale.



Le nombre de licences « Compétition Club » 2021 délivrées est de 30. Le nombre de licences « Compétition Amateur » 2021 délivrées est de 11 (la saison du circuit Amateur débute en janvier, à la différence du circuit Club qui débute en septembre).

b. Types de licences

Hormis les licences de ses membres, les licences « Praticant » délivrées par le CHBV comprennent :

- Les licences du personnel,
- Les licences prises par les étudiants montant dans le cadre des partenariats avec les associations sportives étudiantes (non prises par le club mais prises par l'association sportive de la faculté concernée),
- Certains particuliers qui ne sont pas membres de l'association mais qui demandent à prendre leur licence au CHBV.

c. Statistiques fidélité

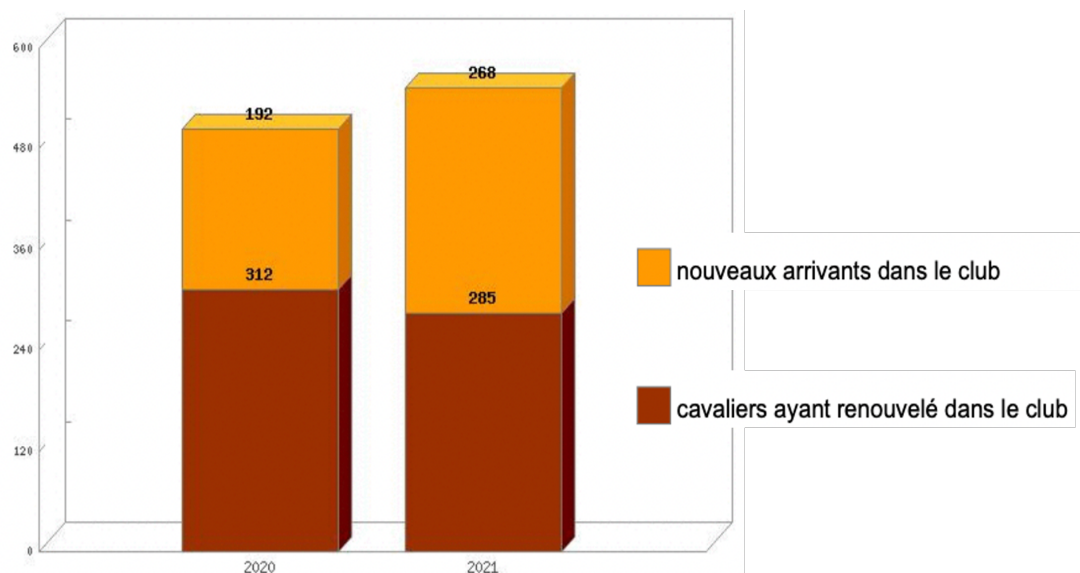
	C H DU BOIS DE VINCENNES	VAL DE MARNE	ILE DE FRANCE	FRANCE
Cavaliers 2017 fidèles en 2018	64.55%	63.40%	60.50%	59.50%
Cavaliers 2018 fidèles en 2019	61.90%	62.87%	60.36%	59.74%
Cavaliers 2019 fidèles en 2020	58.76%	62.52%	59.85%	59.50%
Cavaliers 2020 fidèles en 2021	56.55%	55.18%	61.76%	62.09%

Le taux de fidélité (renouvellement des licences des cavaliers déjà licenciés l'année précédente) est de 56,55%, soit un renouvellement inférieur à l'année passée (58,76%). Cela reste cependant supérieur à la moyenne du département (55,18%) mais inférieur aux moyennes régionale (61,76%) et nationale (62,09%). Il faut mettre en perspective ce taux avec l'augmentation du nombre d'adhérents au CHBV (et donc une bonne proportion de nouveaux adhérents).

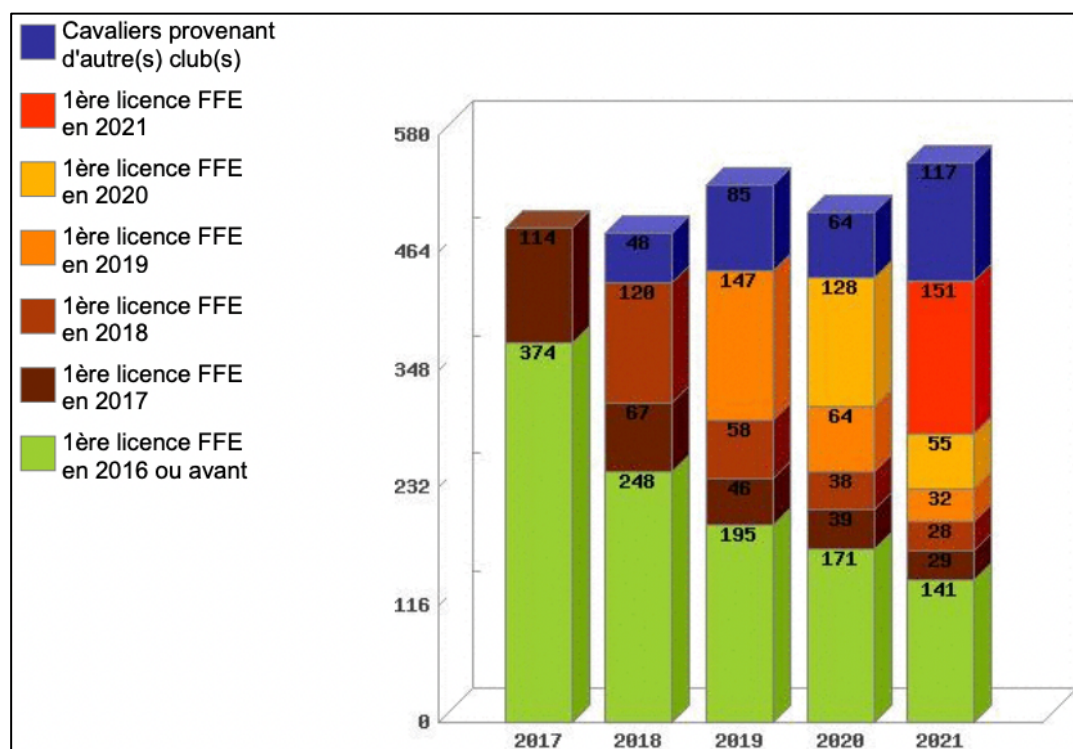
FACTEURS DE FIDÉLISATION 2020-2021				
	CLUB	DÉP.	RÉG.	FRANCE
Fidélité des titulaires de première licence 2020	42.97%	43.69%	47.75%	47.58%
Fidélité globale	56.55%	55.18%	61.76%	62.09%
Fidélité des cavaliers ayant passé un Galop® en 2020	70.37%	57.07%	69.43%	70.11%
Fidélité des titulaires d'une lfc ama et pro 2020	66.67%	62.64%	70.31%	71.69%
Fidélité des cavaliers ayant participé à un concours SIF en 2020	77.78%	62.30%	71.49%	73.63%

On note que le taux de fidélité est élevé pour les cavaliers passant un galop ou participant aux concours ; en effet, ces activités sont en général sollicitées par les cavaliers en recherche de progression et d'intérêt approfondi.

De plus, le taux de fidélité des titulaires d'une première licence en 2020 ayant renouvelé en 2021 est de 42,97% (contre 43,54% en 2020), cela classe le CHBV dans le 2eme tiers des clubs de France pour ce taux.



Ces chiffres peuvent se résumer sur les dernières années (source : FFE) :



2. La cavalerie

a. La cavalerie club

Au 30 septembre 2021, la cavalerie compte 33 équidés : 23 chevaux et 10 poneys.

Durant l'exercice, les mouvements ont été les suivants :

- Départ de Qualine et Quoquin chez les poneys,
- Départ de Radar Louvo, Rocko des Retornes, Opium, Dalva Dromelle et Baccara,
- Prolongation du contrat « au pair » de Sarena,
- Arrivée de Black Jack chez les poneys,
- Arrivée de Diamant du Chaussis, Cashmir de l'Elixir, Carnakilly Copper Penny, Cluainin Miss Johnson, Flica de Bauvaisis.

Nous remercions Galop Pour La Vie et les adoptants qui ont accueillis les équidés en retraite. Le CHBV rappelle aussi à ses adhérents que s'ils sont intéressés par l'accueil d'un équidé en retraite, ils peuvent se rapprocher du Comité afin de poser toutes leurs questions.

b. La cavalerie propriétaire

Freddy du Pecos est toujours au CHBV depuis 11 ans, Buscado est toujours au CHBV.

Actif de l'Isle est parti le 17 décembre 2020.

c. La cavalerie durant le mois de Novembre (fermeture)

Suite aux annonces gouvernementales du 28 octobre 2020, les établissements ont dû fermer leurs portes dès vendredi 30 octobre matin. Compte-tenu de la saison hivernale, il n'était pas possible d'envoyer les équidés au pré comme lors du premier confinement.

La FFE a travaillé avec le Ministère de la Santé afin de définir un protocole de bien-être des équidés. Il a donc été possible pour une liste de cavaliers bénévoles de venir sortir les équidés afin de subvenir à leurs besoins physiques et physiologiques. Selon le protocole mis en place, le bien-être des équidés étant la priorité, seules des séances en autonomie étaient possibles, l'encadrement pédagogique n'étant pas autorisé durant ce confinement. Des cavaliers d'un niveau permettant de répondre à ces contraintes ont dû par conséquent être sélectionnés, capables de gérer les chevaux en extérieurs et en autonomie.

Nous avons conscience que tout le monde n'a pu participer mais cela a permis de maintenir la bonne santé de la cavalerie qui a pu reprendre une activité normale à la réouverture (lundi 30 Novembre 2020).

Nous remercions nos adhérents pour leur compréhension et leur participation.

d. Label FFE « Bien-être animal »

Grâce au travail quotidien et aux efforts constants de l'ensemble des salariés du club, le CHBV a obtenu le label « Bien-être animal » accordé par la FFE suite à un audit des locaux et des installations effectué par une commission déléguée par la FFE le 22 janvier 2021.

Ce label vient s'ajouter aux deux labels FFE « Poney Club de France », « Cheval Club de France ».

3. Les salariés du CHBV

a. L'équipe du CHBV

À date, l'équipe du CHBV est composée de :

- Olivier CHEZEAU, Enseignant-Directeur technique du club.
- Leila COURTINE, Enseignante-Responsable Pédagogique
- Johanna TOCA IBAÑEZ, Fanny MOMPLOT, Enseignantes-animatrices
- Jérémy GAUDION, Palefrenier-soigneur
- Valérie LESAGE, Secrétaire-comptable
- Cilia DA SILVA, Gardienne et en charge du Club-House.

Durant l'exercice 2020-2021, Marie-Agnès Girond et Marjory Vernatier ont souhaité quitter leurs fonctions au sein du CHBV. Nous les remercions pour leur travail et leur souhaitons bonne continuation pour la suite de leur carrière professionnelle.

Durant l'exercice 2020-2021, Siméon Teysseidou a rejoint le CHBV pour une durée déterminée afin de compléter l'équipe enseignante, le CHBV remercie Simon Teysseidou pour son aide pendant cette période à durée déterminée. Dans ce contexte, compte-tenu du nombre limité d'enseignant, le planning des reprises hebdomadaires a dû être réorganisé afin d'assurer la sécurité et la pédagogie des cours.

Le Comité Directeur tient à remercier l'ensemble des membres du personnel pour leur travail et leur engagement au cours de l'exercice écoulé, au cours de la période sanitaire encore particulière sur cet exercice.

b. Formation professionnelle

Les enseignants du CHBV ont pu suivre des stages de perfectionnement proposés par le CREIF :

- Dressage : 4 et 11 janvier 2021
- Saut d'obstacle : 18 janvier 2021 et 8 février 2021

Ces stages de perfectionnement permettent aux enseignants d'approfondir leur technique et de transmettre ces connaissances à leurs élèves.

4. Activités équestres

À travers le programme des reprises, des stages de perfectionnement et découverte, et des animations, les cavaliers du CHBV ont pu progresser et pratiquer diverses disciplines que ce soit à cheval, à poney ou à pied. Cette année, compte tenu de la situation sanitaire, il n'y a que très peu de concours. Le CHBV a donc adapté le planning des animations afin de proposer plus d'entraînement et de choix variés dans les animations.

a. L'instruction

Une réunion d'accueil pour les nouveaux adhérents a été organisée le 18 septembre 2021. Lors de ce rendez-vous, les nouveaux membres de l'association ont pu découvrir l'éventail des activités proposées et ont pris connaissance des différents événements marquants de la vie de l'association.

Sur l'exercice 2020-2021, le CHBV a validé 102 diplômes.

Les cavaliers chevaux ont pu passer leurs galops. Les enseignants ont validé 47 examens :

- 19 Galop 1
- 13 Galop 2
- 7 Galop 3
- 4 Galop 4
- 3 Galop 5
- 1 Galop 6

Les cavaliers poneys ont pu aussi échelonner leurs apprentissages à travers le passage des Galops Poneys qui permettent de parvenir jusqu'aux portes du Galop 2 de cavalier. Les enseignants ont validé 55 examens :

- 3 Poney d'Or
- 23 Poney d'Argent
- 6 Poney de Bronze
- 5 Galop Or
- 7 Galop Argent
- 11 Galop Bronze

Les diplômes fédéraux délivrés permettent aux cavaliers de se représenter leur niveau par rapport à un référentiel FFE qui s'applique sur l'ensemble du territoire national.

102 diplômes fédéraux ont été délivrés cette saison contre 86 l'année passée, avec une nette augmentation sur les galops 1, 2 et poney argent, ce qui peut s'expliquer par l'intérêt que l'équitation a suscité chez de nouveaux cavaliers.

b. La compétition

La réunion d'information à destination des cavaliers qui souhaitent s'engager dans la compétition s'est déroulée le 19 septembre 2020. À cette occasion, le calendrier des concours a été présenté et les enseignants ont pu évoquer leurs attentes ainsi que l'organisation de ces concours et les exigences pour celles et ceux qui souhaiteraient s'engager sur la voie des Championnats de France d'Équitation.

Sur la saison 2020-2021, le CHBV a participé à 3 concours officiels.

- 1 concours officiels de CSO Club
- 1 concours officiels de Dressage
- 1 concours officiels d'Endurance

La saison 2021 des concours a été interrompue en novembre 2020 lors du deuxième confinement. Malheureusement, l'équipe Amateur n'a pas pu participer aux concours compte-tenu de ces interruptions. Les concours ont été de nouveau autorisés selon les restrictions sanitaires, cependant, le CHBV a choisi de ne pas reprendre son activité en compétition afin de privilégier les animations et ménager la cavalerie.

Pour la deuxième année, compte-tenu de la situation sanitaire, les Championnats de France des Clubs n'ont pas eu lieu (cela se tient traditionnellement fin juillet) car annulés par les organisateurs. A la place, Equi#Generali (l'organisateur) a de nouveau proposé un championnat de France en ligne lors duquel le CHBV s'est classé huitième grâce à la formidable mobilisation de ses cavaliers. La FFE a renouvelé l'opération avec le challenge en ligne #RideToTokyo concomitamment aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo. Le CHBV s'est classé 10ème grâce à la participation de nos cavaliers !

Pour la seconde année, le CHBV n'a pas pu organiser la finale Départementale de Dressage compte-tenu des restrictions sanitaires.

c. Challenges internes

Durant la saison, les cavaliers ont pu se perfectionner ou s'initier à l'ambiance des concours en participant aux différents Challenges Internes organisés. Les challenges internes rencontrent un vif succès auprès de l'ensemble des cavaliers.

Entre le 1^{er} Octobre 2020 et le 30 Septembre 2021, le CHBV a ainsi organisé des challenges internes dans les disciplines suivantes :

- 4 challenges de Hunter
- 6 challenges de Dressage
- 5 challenges d'Equifun poney
- 4 entraînements d'endurance sous forme de challenge ont pu également être proposés.

Ces challenges internes ont pour but de permettre aux cavaliers de tester leurs compétences pratiques et de s'initier à la compétition, ils ont encore servi dans cette saison encore maigre en concours.

d. Les animations

Le planning de l'exercice 2020/2021 a pu permettre à l'ensemble des pratiquants d'acquérir de l'expérience et de se préparer aux passages de galops.

Dès la rentrée en septembre 2020, le planning des animations a été conçu afin de faire découvrir des disciplines ou encore permettre un approfondissement pratique de l'équitation. En plus des perfectionnements et initiations, il a été proposé diverses balades dans le Bois de Vincennes ainsi que sur d'autres lieux (Bois de Notre Dame ou Château de Versailles).

La transhumance a pu être renouvelée les 17 et 18 juillet, permettant à deux groupes de 9 cavaliers d'emmener les chevaux au pré au terme d'une randonnée d'un jour.

e. Les stages

Traditionnellement, lors des vacances de Pâques, le CHBV propose des stages délocalisés pour les chevaux et les poneys. Lors de cet exercice, compte-tenu de la situation sanitaire, le CHBV n'a pas délocalisé les stages. Il a donc été proposé un stage pour les cavaliers Poneys carrière avec plusieurs disciplines au programme et passages de galops. De la même manière, pour les cavaliers Chevaux Carrière, il a été proposé un stage multi-discipline avec la participation d'intervenants fédéraux extérieurs : Florence Lenzini pour le dressage et Brice Pozzoli pour le saut d'obstacle.

Compte-tenu de l'annulation des championnats Club de Lamotte, le CHBV est resté ouvert jusqu'au 18 juillet soit une semaine plus tard que les années précédentes, cela permettant de proposer un stage débutant aux cavaliers poneys et un stage multi discipline pour les cavaliers chevaux en manège.

f. Les statistiques

Les statistiques annuelles montrent la répartition du travail chez les équidés. Le volume horaire est forcément impacté par la fermeture administrative de Novembre ainsi que par les couvre-feux. L'équipe a suivi les besoins physiologiques des chevaux et les besoins pédagogiques des cavaliers, ayant à cœur de maintenir le moral et la santé de tous.

A partir du 15 décembre, le couvre-feu a été appliqué à 20h, ce qui a eu comme impact de limiter 9 créneaux à 6 cavaliers par semaine.

A partir du 18 janvier, le couvre-feu a été avancé à 18h, ce qui a eu comme impact de limiter 17 créneaux à 6 cavaliers par semaine.

A partir du 20 mars, le couvre-feu a été décalé à 19h, ce qui a eu comme impact de limiter 11 créneaux à 6 cavaliers par semaine.

Ces couvre-feux ont malheureusement limité le nombre d'heures de monte possibles. Les équidés ont cependant continué d'être suivis et surveillés afin de leur offrir le meilleur quotidien possible.

Les statistiques annuelles sont en annexe.

5. Le Club-house

Le Club House a connu un exercice difficile puisque les mesures sanitaires ont imposé un couvre-feu puis la fermeture des Établissements Recevant du Public. La réouverture a été possible en décembre, puis de nouveau fermeture (le 15 décembre) des établissements de restauration. La vente à emporter a été proposée.

Le Club house a pu rouvrir le 9 juin en respectant les protocoles sanitaires de la restauration, ce qui a permis d'organiser de nouveau des diners dans la mesure du possible.

Compte-tenu de la situation sanitaire, le CHBV n'a pas organisé de soirée annuelle.

6. Les actions locales et départementales

a. Journées du cheval et du poney et Village des associations

Cette année, l'opération « Tous à cheval » proposé en début de saison par la FFE a été renouvelée en fin de saison, le CHBV a donc ouverte ses portes pour présenter son activité poney le dimanche 6 juillet 2021. La journée a été un franc succès, qui s'est concrétisée à la rentrée 2021.

Par ailleurs, la journée « portes ouvertes » du CHBV a eu lieu le dimanche 5 septembre 2021 dans le cadre de l'opération « Journées du cheval » organisé par la FFE. Cette journée était l'occasion d'accueillir les potentiels cavaliers chevaux au sein du CHBV.

Le même jour, le CHBV participait au « Village des Associations » de Nogent-Sur-Marne au pavillon Baltard pour présenter aux familles Nogentaises son activité poney.

Cette journée a rencontré un franc succès auprès du public adulte pour les chevaux et du public enfant pour les poneys. Cette forte demande en équitation représente la tendance perçue au niveau national.

b. Accueil d'associations

Sur l'année 2020-2021, le CHBV a travaillé avec deux associations pour l'accueil d'un public diversifié.

Le CHBV a poursuivi son partenariat avec l'association Archipel Jean Macé, pour l'accueil d'un public en situation de handicap. Une reprise hebdomadaire est donc mise en place pour cette association, en adaptant les séances et la pédagogie à leurs besoins spécifiques. Les visites ont dû interrompues durant le mois de novembre ; crise sanitaire oblige.

Par ailleurs, l'association Brave Knights Club BKC, association sportive, est venue durant deux après-midis au CHBV afin de faire découvrir et pratiquer l'équitation à ses adhérents.

7. Travaux sur l'exercice

Durant l'exercice 2020/2021, divers travaux et investissements ont été réalisés pour l'entretien et la sécurisation des locaux.

- Installation d'une caméra de sécurité pour surveiller l'entrée du club (subventionnée en partie par la région Ile-De-France, cette subvention ayant été proposée à la suite des agressions d'équidés sur tout le territoire français)
 - Renouvellement des chaises du club house
 - Achat d'une niveleuse BJJ pour l'entretien du manège
 - Changement de l'ordinateur du secrétariat
 - Changement des étagères de rangement des protections
 - Nettoyages des gouttières du manège
 - Réparation de fuite de box
 - Réparation de la toiture
 - Rénovation de la totalité de la dalle de béton du club, décaissage du manège et ré-ensablement.
- Ces gros travaux ont été en partie financés par la Région Ile-de-France, et en partie par le CHBV. Ce projet avait été voté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire 2019.

8. Composition du Comité Directeur

Au cours de l'exercice, l'équipe composant le Comité Directeur est restée inchangée.

A date, le Bureau est constitué de :

- Vincent PARENTI, Président
- Marianne POUMIER, Vice-présidente
- Fanny MERCIER, Trésorière
- Agathe SAVONET, Secrétaire Générale

Complètent l'équipe : Jean-Michel RAUMER, Godefroy SULGER, Sandy MOHAMED, Floriane BERNABEU et Stéphane DUMON.

Les commissions de travail du Comité sont les suivantes, en plus des tâches inhérentes au Bureau :

- Activités équestres et statistiques monte : Floriane BERNABEU
- Administratif (lié au statut associatif) : Agathe SAVONET
- Club house : Godefroy SULGER
- Communication : Agathe SAVONET
- Comptabilité : Fanny MERCIER
- Cavalerie (suivi et retraite) : Jean-Michel RAUMER et Sandy MOHAMED
- Juridique et commercial : Sandy MOHAMED
- Outils informatiques : Vincent PARENTI et Floriane BERNABEU
- Produits dérivés et informatique : Floriane BERNABEU
- Relations propriétaires : Jean-Michel RAUMER
- Relations publiques : Floriane BERNABEU
- Relation avec les facultés : Godefroy SULGER
- Ressources humaines : Vincent PARENTI, Marianne POUMIER et Fanny MERCIER
- Sécurité et Travaux : Jean-Michel RAUMER et Stéphane DUMON

Durant l'exercice 2020-2021, la crise sanitaire s'est prolongée. Le Comité Directeur a continué de veiller au bien-être des équidés et des salariés tout en restant vigilant aux contraintes financières et logistiques qu'ont impliqué les couvre-feux et fermetures des Établissements Recevant du Public. Le Comité Directeur renouvelle ses remerciements à l'ensemble des salariés pour leur contribution et leur motivation restée intacte malgré ce contexte bien particulier.

Le Comité Directeur a veillé à maintenir un bon niveau de communication afin de pouvoir informer des changements récurrents dans les règles sanitaires. Le Comité remercie ses adhérents pour leur compréhension, leur patience et leur collaboration durant cette saison.

Conclusion

Malgré la situation sanitaire complexe qui s'est éternisée, le CHBV a connu un exercice satisfaisant tant sur la fréquentation des adhérents que l'activité équestre adaptée.

Du côté des cavaliers, le CHBV a pu compter sur l'engagement de ses cavaliers que ce soit pour la pratique de l'équitation, le bien-être de la cavalerie ou pour le soutien à leur club. Le Comité Directeur remercie l'ensemble de ses adhérents pour ces efforts soutenus.

Pour l'exercice prochain, le CHBV cherchera à maintenir le bon fonctionnement de l'association ainsi que le bon état des locaux d'un côté. De l'autre côté, le CHBV s'évertuera à satisfaire les cavaliers tant sur le plan équestre que sur le plan loisir. Le CHBV souhaite par-dessus tout maintenir l'esprit convivial et familial de l'association.

Localement, le CHBV souhaite toujours s'impliquer dans la vie locale Nogentaise ainsi que d'intensifier la promotion de l'équitation à différentes échelles.

Le Comité Directeur remercie vivement l'ensemble des membres du CHBV, ainsi que les parents, pour leur participation active à la vie du club : à travers les événements, les témoignages et bien sûr leur présence auprès des équidés.

Le Comité Directeur tient aussi à remercier la Fédération Française d'Équitation, le Comité Régional d'Équitation d'Ile de France, le Comité Départemental du Val de Marne et la ville de Nogent sur Marne pour leur soutien indéfectible, indispensable et vital apporté en ces temps de crise sanitaire.

Agathe SAVONET pour le Cercle Hippique du Bois de Vincennes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2021

RAPPORT MORAL – ANNEXE STATISTIQUES

BILAN ANNUEL 2020-2021 DES MONTES CHEVAL

Toutes activités : reprises, animations, stages, concours (Hors montes enseignants et chevaux de propriétaires).

On note un volume horaire globalement équilibré entre tous les équidés, autour de 600 heures. Il est aussi légèrement plus important que l'an passé où nous avons subi des périodes de confinement dues à la crise sanitaire. Les différences les plus marquées sont les chevaux ou poneys arrivés et partis en retraite en cours d'année.

Seuls Voltaire et Bahya sortis de convalescence reviennent dans un travail régulier et plus soutenu au fil du temps.

Sont partis en cours d'exercice :

- Opium et Rocko partis en juin et qui avaient été mis au repos bien avant leur départ par rapport à leur condition physique.
- Qualine est partie en décembre 2020.
- Quoquin, Baccara et Radar ont quitté les effectifs en fin de saison, ils n'ont donc pas d'heures travaillées pour septembre. Baccara ayant été bien réduite au niveau de ses heures car présentant des signes de fatigue (boiteries).

Sont arrivés en cours d'année :

- Diamant est arrivé en fin d'année 2020.
- Black Jack, arrivé en février 2021
- Calix, Dalva, Funky ont été mis en formation entre les mains de certains de nos cavaliers.
- Cashmir, Penny, Miss sont arrivés en fin de saison 2021 et ont été mis au travail dès la rentrée en août.
- Flica a rejoint la cavalerie en septembre 2021.

Les tops sont Nina, Blacky et Babou chez les poneys.

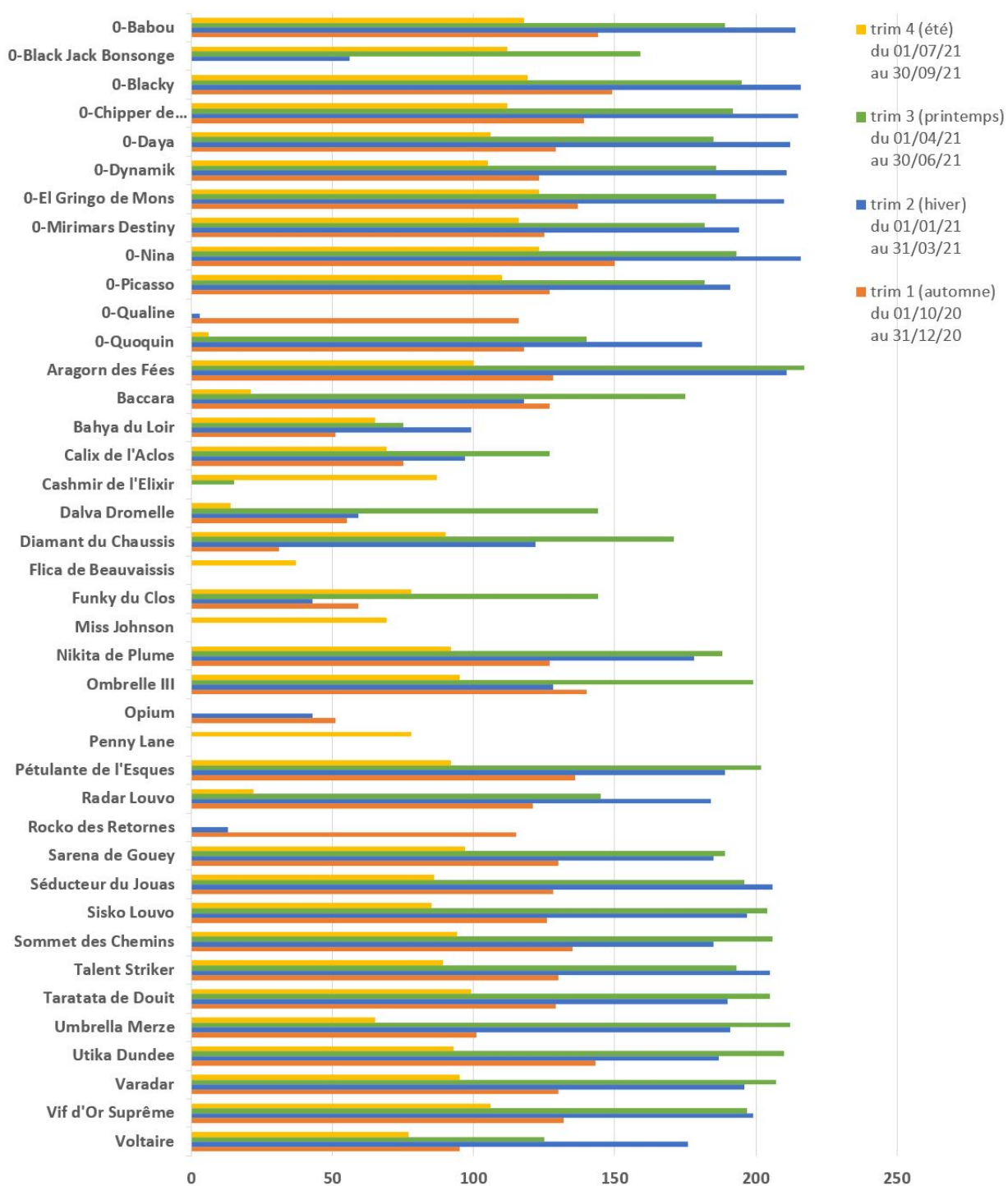
Chez les chevaux, Aragorn, Vif et Utika sont en tête suivis de près par Pétulante, Varadar et Sommet. Le volume horaire est plutôt bien réparti.

Nikita et Ombrelle sont sous le régime de l'économie autant que cela reste possible (plus de concours ni de séance de saut pour Nikita). Ombrelle est également sous le régime de l'économie autant que cela reste possible.

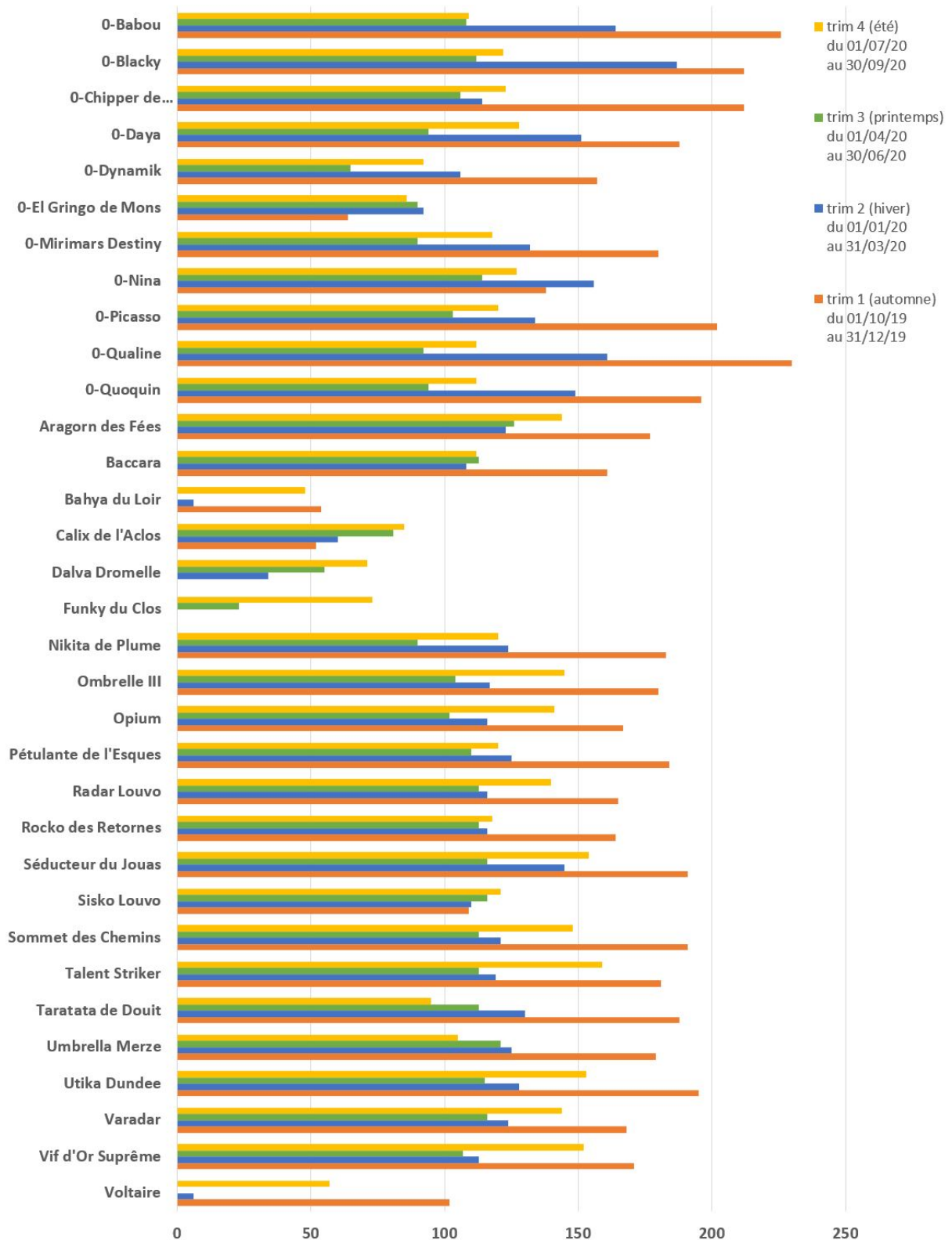
Les poneys relativement à leur nombre travaillent un peu trop. Il est donc primordial (et comme nous l'avons statué) d'intégrer deux nouveaux poneys et maintenir par la suite une cavalerie poney à 12 au lieu de 10.

À titre informatif pour la comparaison des volumes : le club a fermé durant deux mois sur l'exercice 2019/2020, sur l'exercice 2020/2021, le mois de Novembre a été un mois d'entretien pour le bien être des chevaux, hors cours.

HEURES EFFECTUEES PAR LA CAVALERIE du 01/10/2020 au 30/09/2021



HEURES EFFECTUEES PAR LA CAVALERIE du **01/10/2019** au **30/09/2020**



HEURES EFFECTUEES PAR LA CAVALERIE SUR LES DEUX DERNIERES ANNEES

